

Monsieur mon frere;

A dont l'une a été
accompagnée du frere
de m. storo,

Toute la doctrine que j'ay peu dire de voy
deux derniers, c'est qu'il est imposé. Et temps que
vous croies de nous parler, vous et moy, de
cette affaire; par ce que nous nous y entendons
moins de jour à autre. Vous n'avez pas voulu
suffire que je vous eusse en surprise, quand
vous avez imaginé, que je voulusse contraindre
personne du monde sur l'usage des orgues.

A propos je ne vous trouve pas tellement dans
la même surprise, mais dans une seconde autre
beaucoup plus grande; à savoir, que c'est moy qui
voudrois porter m. storo à publier un journal
qu'il n'a que trop publié.

A demande si l'on peut
de publier le journal
de moy, qui a été
puis un

Sur ce second je vous diray que les journaux
les quatre derniers que je vous ay beaucoup
specifié, ne se traitent que les Papiers. Si
le premier il se doit être imprimé; Si le second,
il se doit être imprimé.

car indubitablement il se conforme
à la substance de ce journal. Mais journal
je n'accepte jamais la publication finale
de l'un d'eux.

Je vous prie de vous en souvenir, et de m'en
dire entre un journal et un abrégé, notamment
dans la boucle de m. storo, qui n'attache pas son
attention à des paroles précieuses, qui s'y trouvent sur
des méditations, plus que personnes que j'aye veu,
et qui d'ordinaire, s'imposent dans les chaires de
l'église comme vous savez, et comme de un grand nombre
l'a veu extrêmement sur cette matière. Je vous prie

Δ *rapport* *Chambres de la même opinion*